

**Association pour la prévention
et la lutte contre la toxicomanie**

Case postale 24

1814 La Tour-de-Peilz

RAPPORT ANNUEL



Exercice 2010

ACT

Rapport annuel présenté à l'assemblée générale

du lundi 23 mai 2011 à Montreux

SOMMAIRE

1. Liste des membres du comité.....	3
2. Le personnel d'ACT.....	3
3. Rapport du Président et du Comité exécutif.....	4
4. Rapport du directeur	8
4.1 Le Centre	10
4.2 L'Espace d'Initiation Culinaire (EIC) - Piment Rouge.....	13
4.3 Le TSHM–Travail Social Hors Murs.....	13
4.4 PrévACTion.....	14
5. Bilans & Compte d'exploitation 2010.....	17
5.1 Bilans comparés 2009 et 2010	17
5.2 Compte d'exploitation comparé pour les exercices 2010 et 2009	18
6. Rapport des vérificateurs	19
7. Budget 2011	20

Association fondée le 15 juin 1976 au Clos d'Aubonne 7 à la Tour- de- Peilz

1. Liste des membres du comité

Etat au 31 décembre 2010

- Président : M. Claude-Pascal Gruffat
Route des Colondalles 57
1820 Montreux 021 963 7383
- Trésorier : Société de Contrôle Fiduciaire SA
Mme Anita Pocket
Rue de la Madeleine 29
1800 Vevey 021 925 3030
- Membres : Mme Nicole Bron-Verdan, Puidoux
Mme Karine Chevallier, Montreux
Mme Viviane Prats, Le Mont sur Lausanne
Mme Florence Vallotton, St-Légier-La Chiésaz
M. Christophe Bornand, Pully
- Délégué des municipalités : M. Bernard Degex, Blonay

Compte postal de l'Association CCP : 18-6361-1

2. Le personnel d'ACT

- Directeur : M. Cédric FAZAN
- Éducatrices : Mme Francesca ARNESANO
Mme Ariane CORDONIER
Mme Christel RICHOZ
Mme Mirta KUHN ZOLECIO
- Éducateurs : M. Georges BESSE
M. Gonzalo PEREZ
- Secrétariat : Mme Lina DROZ-GREY 021 921 5050
- Cuisinier : M. Laurent HAUSER
- Entretien locaux : Mme Maria BENITEZ

<http://www.act-riviera.ch/equipe.htm>

3. Rapport du Président et du Comité exécutif

L'année 2010 a été fort mouvementée pour l'équipe éducative et le comité d'ACT, comme en témoignent les quelques événements relatés ci-après. Trois éducateurs ont eu des absences de longue durée (maladie, accident) et une absence heureuse pour un congé maternité. Ce n'est qu'au dernier trimestre que l'équipe s'est retrouvée au complet pour assumer un éventail de prestations encore élargi, notamment avec le programme ODES.

Sous l'angle financier, les débuts étaient obscurs car nous avions un budget déficitaire de CHF 56'723.- qui s'est clôturé positivement par un bénéfice de l'exercice. Quatre éléments y ont contribué :

- a) Signature le 28 avril 2010 de la convention et de son avenant avec le **SSP** (Service de la Santé publique) pour la période 2010-2014, soit un montant annuel de CHF 217'500.-
- b) Signature le 15 décembre 2010 de la convention et de son avenant avec le SSP et le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'aide à la formation) pour la période 2010-2012, soit un montant annuel de CHF 62'000.- ACT est ainsi l'un des 4 partenaires du programme **ODES** (Office Des Écoles en Santé).
- c) Par sa lettre du 15 octobre 2010, la **Fondation veveysane d'aide aux chômeurs** (représenté entre autre par M. C. Bornand) a octroyé pour 3 ans, un don de **10'000.- /an.**
- d) La **Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz** (représentée par M. Moret, directeur de l'UBS Riviera) a versé le 11 nov. 2010 un don unique de **Fr. 20'000.-**

Un projet se caractérise par son début et sa fin planifiée. Les 2 dons ci-dessus ont permis au comité dans sa séance du 25 octobre 2010 de clore le projet « Piment rouge » (débuté en 2006) pour pérenniser la prestation **EIC** au sein d'ACT. Ceci permet à nos usagers de recevoir chaque lundi et vendredi un repas chaud de qualité et de le partager cordialement avec nos éducateurs.

ACT compte un effectif de 10 personnes, y compris secrétaire et cuisinier représentant **6,4 EPT** (= Équivalent Plein Temps) contre 6 éducateurs en 2005. Notre directeur gère presque toute l'année entre 12 et 15 personnes avec les stagiaires HES et ETS.

L'équipe

Deux départs au niveau du personnel, Mlle Cherazade Teffay nous a quittés le 8 octobre 2010, après presque 6 ans d'activité au Centre. Son poste a été remplacé par **Mme Ariane Cordonier**, infirmière et détentrice d'une spécialisation en santé communautaire et en santé du travail, elle a œuvré ces huit dernières années en santé communautaire en entreprises.

Le 31 octobre 2010, M. Patrick Dolt nous quitte après plus de 8 ans d'activité TSHM (Travail Social Hors Murs) et PF (Praticien Formateur). Pour le remercier de son engagement, son départ a été fêté avec l'équipe et ses partenaires sociaux le soir du 4 octobre. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité de TSHM dans le Chablais. Son remplaçant, **M. Gonzalo Pérez**, licencié en psychologie de l'Université de Lausanne et détenteur d'une formation spécialisée en dépendances (FORDD) nous a rejoints le 1^{er} novembre. M. Pérez a exercé dans le milieu de l'accueil bas seuil lausannois et a été l'un des premiers collaborateurs sociaux de l'instance vaudoise d'indication alcool EVITA.

Mme Mirta Kuhn Zolecio assume depuis août 2010 la fonction de PF. Elle débutera sa formation HES à la rentrée 2011.

Pour remédier aux différentes absences de longue durée, Mme **Murielle Glassier**, licenciée HES, a secondé l'équipe du 15 mars au 31 août 2010. Un grand merci pour sa souplesse et son action au centre d'accueil.

Le comité souhaite à tous trois beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction respective.

Les stagiaires

- HES : stage de 5 mois (22 semaines) pour 2 étudiantes : se sont succédées Mme **Cindy Pochon**, HEF-TS haute école fribourgeoise, filière éducateur social, puis Mme **Oana Vochitu**, EESP haute école vaudoise, filière éducateur social.
- ETS : stage OSEO de 3 à 6 mois pour Mmes **Nadia Jabri**, **Martine Joillet**, puis **Chantal Martin** (laquelle a trouvé un CDI pendant son stage à ACT).

Le Centre

L'augmentation de la subvention de l'État et le soutien des privés mentionnés plus haut nous ont permis de transformer le contrat en CDI de la secrétaire-comptable et du cuisinier. Tous deux à 40%, Mme **Lina Droz-Grey** et M. **Laurent Hauser** sont maintenant des employés d'ACT.

Le Comité exécutif

a) **Ses membres :**

Notre vice-président M. Pierre-André Glauser de Corsier-sur-Vevey a repris la présidence de l'Étape à Vevey puis a été nommé au « Conseil synodal des églises réformées vaudoises ». Les charges grandissantes, il nous a remis sa démission pour le 30.6.2010, après 4 ans d'activité.

Très sollicitée par ses activités, Mme Nicole Bron de Puidoux, parmi nous depuis février 2005, avait déjà renoncé à sa fonction de secrétaire du comité pour nous adresser sa démission au 31.12.2010.

Le comité garde un souvenir très reconnaissant de leurs engagements au sein de notre association.

C'est avec grand plaisir que le Comité a accueilli le 25 octobre, Mme **Karine Chevallier**, adjointe au chef des Ressources Humaines de Montreux. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration et de son apport très actif.

Le comité a ainsi passé de 8 à 7 membres, y compris le représentant des municipalités du District. Soit le minimum selon nos statuts.

- b) **Son fonctionnement :** le président agenda 7 séances ordinaires par an en plénum. Puis s'ajoutent les groupes de travail ou rencontres spécifiques. Le 8 mars 2010, une partie du comité a rencontré l'équipe pour évoquer quelques sujets, dont l'adhésion à une CCT et une affiliation d'ACT à L'AVOP-AVTES. Le directeur attend une proposition chiffrée. <http://www.avop.ch/>

- c) **Les projets :** Plusieurs sont en cours, mais celui qui nous semble prioritaire reste « ACT dans ses murs ». L'objectif peut sembler ambitieux, mais le comité y croit car nous savons la grande reconnaissance qu'a notre équipe.

Comptes et Bilan

Selon le bilan et compte de profits et pertes au 31.12.2010, l'exercice 2010 se termine par un **bénéfice de CHF 8'342,79.-**, contre une perte budgétée de CHF 56'723.-

Le **capital** après attribution du résultat 2010 s'élève à **CHF 148'495.49**.

Commentaires sur les Charges :

Les charges du personnel, après déduction des participations d'assurances, sont supérieures d'environ Fr. 26'000.— par rapport aux charges budgétées. L'augmentation provient en partie de 3 absences professionnelles de longue durée {accident; maternité ; maladie} qui n'ont pas toujours pu être remplacées le moment souhaité ; voire que partiellement remplacé. Deux éducateurs ont quitté l'association et deux ont commencé en automne. Il y a même eu la situation de la remplaçante de la remplaçante.

Ces carences en ressources ont été assez difficiles à gérer pour assumer le volume de travail qui lui ne diminuait pas ; au contraire, le programme ODES démarrait en cours d'année bien que la convention ne fut signée que le 15 décembre.

Cette situation a engendré une surcharge de travail pour toute l'équipe éducative et en particulier pour le directeur. Le comité a été sensible à l'effort fourni et a ainsi attribué une «gratification extraordinaire » représentant un montant total de CHF 7'500.-

Selon l'accord passé en 2010, M. Fazan a poursuivi sa 2^{ème} année de formation auprès de l'IDEAHP. Les frais de formation ne se sont portés qu'à CHF 6'000.- (./. au 9'000.- budgété). Cette formation, qui se termine en 2012, est entièrement financée par le don de CHF 25'000.- de la Fondation Casino Barrière.

Concernant les autres charges, il est à souligner que ces dernières sont bien gérées et qu'elles sont en conformité avec le budget.

Commentaires sur les Recettes :

La différence positive provient essentiellement de :

- Subvention cantonale pour le programme ODES : CHF 58'650.-
- Augm. des subventions fédérales, cantonales et communales CHF 33'837.-
- Don pour « Piment Rouge » (EIC) de la :
 - o Fondation veveysane d'aide aux chômeurs : CHF 10'000.-
 - o Fondation Burnat-Stelz (montant unique de 20'000) : CHF 15'000.-

Présentation du bilan :

Déjà annoncé aux 2 précédentes AG, le comité est en tractation pour permettre à notre association de devenir propriétaire de locaux répondant à ses nouveaux besoins. Dans la perspective d'être prêt lors d'un projet qui pourrait aboutir prochainement, le comité a décidé de profiter de l'excédent de recettes 2010 pour créer des réserves en vue des acquisitions futures comme suit :

1. Dissolution du fond « Avance sur subventions fédérales » de CHF 50'000.-
2. Constitution d'une provision « ACT dans ses murs » de CHF 100'000.-
3. Constitution d'un fond « Certification QuaThéDA » de CHF 15'000.-

Défis et espoir

Depuis 1976, la vie d'ACT a connu des hauts et des bas, à plusieurs reprises, il a fallu puiser dans nos réserves pour s'adapter aux nouveaux besoins des usagers. Dans le rapport annuel 2004, face à ces prélèvements successifs, le président Jacques Ehinger mentionnait «ACT peut encore continuer ses activités pendant près de 5 ans, ... voire 2 ans si la Confédération se retire ». Le comité a toujours joué la carte de la rigueur afin de garder la confiance et la crédibilité des collectivités publiques et de nos fidèles mécènes.

Il a veillé à la sécurité de l'emploi de nos collaborateurs ; en 35 ans, nous n'avons jamais dû réduire le taux d'activité ou se séparer d'un collaborateur pour des raisons de trésorerie. Ainsi, l'année 2011 s'annonce sereine.

Par une prise de risques contenue, le comité, avec l'aide de son directeur, a pu porter l'effectif d'ACT de 6 éducateurs en 2004 à 9 en 2010 (représentant 6,5 EPT).

Les nouveaux besoins et l'augmentation des personnes en difficultés nous ont souvent conduits à engager de nouvelles ressources avant même que leur financement soit couvert. A la vue des résultats, les collectivités ont su le reconnaître.

Passage de relais

Après 21 ans d'activités dont 6 de présidence, je vous avais annoncé lors de la dernière AG qu'il était temps de passer la main. C'est chose possible dès le 1^{er} juillet 2011 puisque je vous proposerai le 23 mai la candidature de **M. Edgardo Brambilla**, cadre retraité depuis le 1^{er} février 2011, résident à Vevey.

Les points forts de ces 6 ans ont été : le 30^{ème} anniversaire de l'Association (cf Rapport annuel 2005) ; se concentrer sur la Riviera en se séparant d'Azimut (groupe de 2 éducateurs dans le Chablais) ; de constituer un lot privé pour déposer nos archives auprès de la Commune de Montreux ; de moderniser le réseau de télécommunications et de mettre en réseau les PC's d'ACT, en introduisant une sauvegarde quotidienne du serveur ; de créer le site www.ACT-riviera.ch ; le renouvellement du bail avec la Croix-bleue suite aux travaux de transformations du Centre. Comme évoqué plus haut, le renouvellement des conventions avec Confédération (via la CRIAD) et Canton.

Conclusion et Remerciements

A toute notre équipe d'ACT, stagiaires, éducateurs, cuisinier, secrétaire et directeur, merci pour votre engagement, pour ce que vous êtes et ce que vous apportez quotidiennement.

A vous membres du comité, merci pour votre confiance, pour votre disponibilité et surtout pour vos idées, parfois défendues avec persévérance.

Enfin, l'activité de notre Association ne serait pas possible sans le fidèle soutien des collectivités publiques, administrations communales, cantonales et fédérales, complété par les dons réguliers des privés. Ainsi, notre association a pu assumer son mandat social sur la Riviera vaudoise pour sa 35^{ème} année. MERCI.

En l'hommage des fondateurs, je ne saurais conclure, sans exprimer ma reconnaissance à Dieu, qui nous guide et nous aide dans ce que nous entreprenons.

An nom du Comité exécutif

Claude-Pascal Gruffat, président

4. Rapport du directeur

La forme

Adaptation : gain ou risque ?

S'adapter ? Un gain bien sûr ! « Compte tenu des évolutions rapides de l'environnement social actuel, ACT se doit d'adapter ses prestations pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les personnes en difficultés sociales et/ou en situation d'addiction ». Voilà une idée que j'ai partagée à maintes reprises. Dans le contexte de nouvelle gestion publique, un mot d'ordre persiste : l'adaptation comme modèle d'efficacité. Comme le déséquilibre permet de marcher, d'avancer, l'équipe d'ACT soutenue par le Comité a su s'adapter en abandonnant, modifiant ou créant des prestations. L'équipe est encouragée à la formation continue. Elle sait alerter les pouvoirs publics de l'émergence de telle ou telle problématique sociale ou sanitaire et participe aux différents groupes de réflexion à tous les échelons (des communes à la Confédération). Notre structure poursuit sa professionnalisation et affine ses outils de gestion. Cet engagement de la part de chacun est exigeant et permet une qualité accrue tant des prestations que de leur pilotage.

Mais cette volonté d'adaptation comporte en elle-même des risques à ne pas négliger. Un risque pour l'institution de perdre le sens de ses mandats et de se dissoudre soit dans une gestion administrative chronophage et déconnectée de la pratique, soit de plonger dans la réaction face aux mouvements et demandes du terrain. Pour les collègues, le risque peut être de ne plus avoir assez de repères stables. À terme, l'épuisement et la frustration guettent. Pour les usagers, le risque de ne plus leur proposer une projection dans l'univers de leurs possibles, mais de les ballotter dans l'immédiateté de solutions toutes faites, réponses stériles à leurs urgences. Pour notre institution, comme pour toute organisation, il s'agit aujourd'hui de prendre en compte à la fois les exigences politiques et administratives de nos mandataires, les demandes multiples de la population, les réalités mouvantes de nos usagers et les besoins légitimes de nos collaborateurs. Ces dynamiques et les intérêts de chaque protagoniste sont parfois opposés. Le défi est alors pour nous aujourd'hui de pouvoir adapter nos prestations en les reconfigurant et en rendre compte à chacun dans son vocabulaire. Le défi est alors pour nous aujourd'hui de rester fixé sur les usagers et leurs proches, sur leurs réalités et leurs demandes. Le défi est alors de pouvoir accompagner ces changements et de se donner les moyens de nos ambitions. C'est à ces conditions que l'adaptation dont nous faisons preuve peut être un élément d'efficacité dans notre travail auprès des plus démunis.

Et le fond ?

Malgré nos capacités d'adaptation, notre modèle serait-il dépassé ?

ACT bénéficie d'une conception du travail socioéducatif large et non discriminante par son caractère et son approche communautaire. Les points communs reconnus par l'ensemble de nos mandataires et partenaires sont la prévention et la réduction des risques socio-sanitaires pour les personnes en grandes précarités sociales et/ou en situation d'addiction. C'est dans ce paradigme que prennent forme nos prestations dans les trois lieux d'intervention que sont le centre d'accueil, les rues de la Riviera et les écoles. À première vue, le modèle a l'air cohérent : il est en adéquation avec les exigences de chaque partenaire (politique et administrations publiques, besoins des membres des réseaux et des bénéficiaires d'ACT, etc.). Tout devrait fonctionner à merveille !

Et pourtant ! Malgré notre volonté d'adaptation, nous sommes confrontés chaque mois davantage à des situations pour le moins paradoxales. Petit florilège schizophrène, malheureusement sans poésie, sur le thème « Comment s'exprimer, inventer des solutions adaptées, motiver, rassurer, accompagner, orienter les personnes en difficultés vers des solutions alors que l'horizon se bouche chaque jour davantage... » :

- ◆ Comment accompagner quelqu'un dans sa recherche de domicile alors que l'accès au logement est devenu quasiment impossible même pour le citoyen Lambda. Les personnes

fréquentant ACT, il est vrai, ne sont pas les candidats idéaux : dettes et poursuites, pas de preuve de salaire, même les garanties de caution des Centres sociaux n'ouvrent plus les portes des régies, pas de caution ni de garant, sans évoquer une bobine portant les stigmates de leurs difficultés. Pour couronner le tout, la démographie prend l'ascenseur dans le canton et sur la Riviera. Le marché du logement s'est tellement tendu que la marge de celles et ceux qui n'ont pas de logement augmente de manière inquiétante¹. Que faisons-nous ? Nous poursuivons inlassablement nos recherches avec les usagers et appuyons tant que faire se peut leurs demandes. Certains y arrivent, mais la réalité est qu'environ un dossier sur cinq est dans une situation précaire de logement et que 6% sont à la rue (10 sur 173). L'arrivée du Hublot a atténué le nombre de nuits passées à l'extérieur, mais ne peut diminuer le nombre de mal ou de sans logis. Gageons que le projet communal « Apollo », de logements de transition, puisse voir le jour en 2011².

- ◆ Comment accompagner les personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi ou d'occupation alors que l'économie, après avoir élevé ses exigences en terme de formation et de qualification, recourt de plus en plus à des travailleurs sur appel (travailleuses en fait) ou au contrat à durée déterminée. Davantage de flexibilité, certes, et de précarité. Les mesures d'insertion sont annotées d'indicateurs de performances et d'efficacité et tout manquement est souvent sanctionné. Et si l'individu y parvient, il sera immédiatement « légitimement ponctionné » pour rembourser ses dettes et verra son revenu inchangé à peu de choses près même en travaillant. Pareil avec les « working poor » qui cristallisent le fait que le travail ne garantit un niveau de vie décent. Ils représentent environ 8% des dossiers d'ACT. Juste au-dessus des barèmes sociaux, ils n'ont droit à aucune aide financière ni conseil. Chronique d'une faillite en quelque sorte. Face à ces cas de précarité de l'emploi, nous ne pouvons qu'encourager, accompagner, être parfois motivés à leur place dans l'espoir que la roue tourne.
- ◆ Comment expliquer aux usagers sans emploi ou sans capacité de gain qu'ils sont exclus des assurances sociales, car ils sont jugés « implaçables » ? Que dire de l'augmentation du temps de cotisation et de la réduction des prestations liées aux modifications de la Loi sur le Chômage, les changements de notions structurelles comme l' « handicap » donnant droit aux prestations de l'Assurance Invalidité ou de la dynamique de contre-prestation de l'aide sociale ? Le non respect de la règle en vigueur dans le régime assuranciel ou assistanciel est sanctionné financièrement par une administration avec laquelle ils n'ont quasi plus de contact.
- ◆ Comment réduire les risques chez les consommateurs de stupéfiants de manière vraiment efficace et sur le long terme alors que nous continuons à ne proposer que du matériel stérile d'injection (ou en phase pilote des kits sniff) ? Les modes de consommation et les produits ont évolué, nous nous devons de nous adapter encore une fois. La piste commune prise avec les 3 autres centres d'accueil bas seuil est plus transversale. La réduction des risques est faite, entre autres, d'accueil, d'hygiène (douches et lessives), d'alimentation, de matériel de consommation stérile et des messages de prévention, de capacité à être en lien avec les réseaux socio médicaux, de communication aux politiques, etc.

En bref, comment expliquer à une personne en marge du système que l'Etat providence est mort depuis longtemps et que l'Etat social est en mutation ? Comment lui faire comprendre qu'elle vaut quelque chose par elle-même alors que tous, nous y compris, pointent du doigt son incapacité à contribuer à la société et à y avoir une place. Notre mission s'avère d'autant plus paradoxale qu'elle cumule les obstacles. Fréquemment, les personnes venant chercher aide et conseil se trouvent face aux problématiques citées ci-dessus en simultané : non-emploi, mal-logement, addiction, maladies psychiques ET difficultés administratives et judiciaires. Comment éviter qu'elle sombre davantage et la motiver au changement ? Comment gérer l'individu et la collectivité ? Quel avenir ? Nous entendons souvent : « sortir d'une situation sans savoir vers quelle solution aller, pour que ce soit pire que maintenant ? Autant ne rien changer ! ».

¹ Proportion de logements vacants dans le canton de Vaud et sur la Riviera : 0.5% / 0.058% pour les 1 pce, 0.4% / 0.067% pour les 2 pces et 0.4% / 0.054% pour les 3 pces. Source : http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/1218/17/F/T09.02.13_A2011.xls et http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/1220/17/F/T09.02.14_A2011.xls (avril 2011)

² La fondation Apollo a été lancée en février 2011. www.fondation-apollo.ch

Un tableau 2010 en double teinte donc. Pressés par les réalités politico administratives, nous nous engageons à être les plus efficaces et les honnêtes possibles sur le fonds comme sur la forme. La nouvelle gestion publique a soufflé un vent de rationalisation bienvenu ; elle a aussi focalisé notre attention sur la forme. La question reste comment répondre au mieux à une population aux profils toujours plus divers³.

Nous tentons d'y répondre par la dynamique communautaire d'ACT, par une position non discriminante qui accueille l'individu au stade qui est le sien et qui respecte son « agenda de changement ». L'action communautaire nous encourage à rendre leurs compétences aux personnes en difficultés en les accompagnant sur les pistes de changement. Elle est et reste une des voies pour répondre rapidement et le plus efficacement possible aux problématiques sociales des personnes à la marge de notre société. Le plus dur reste à venir : comment gérer une population, constituée de personnes jugées valides, qui ne parvient pas à subvenir à ses besoins et qui, par le jeu des modifications des assurances sociales, se retrouvent toujours plus éloignées du monde de l'emploi, du logement et de la société dans ce qu'elle peut avoir de solidaire.

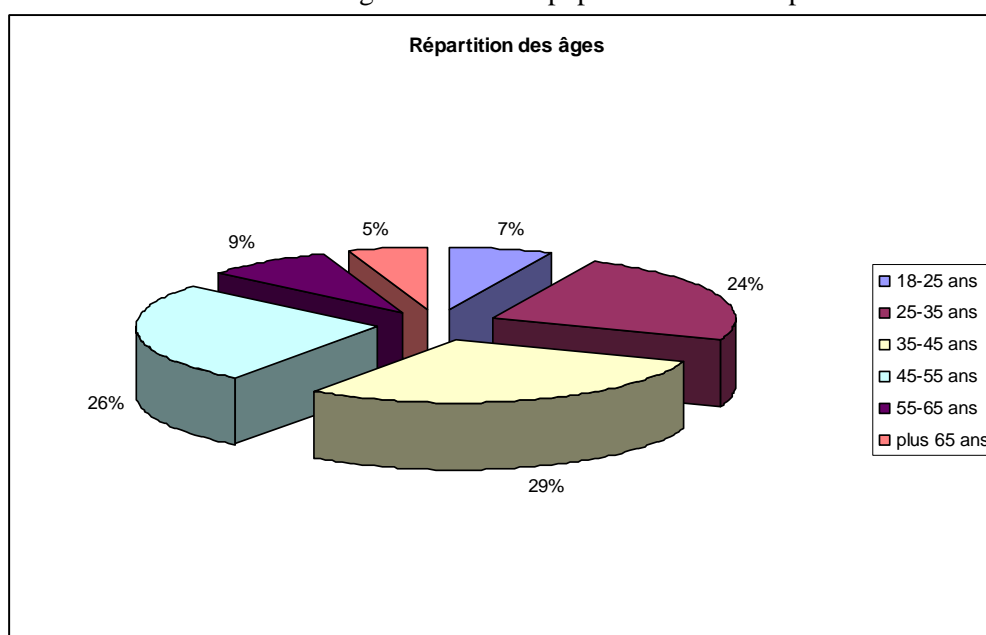
Comment donner du sens au paradoxe ?

Cédric Fazan

4.1 Le Centre

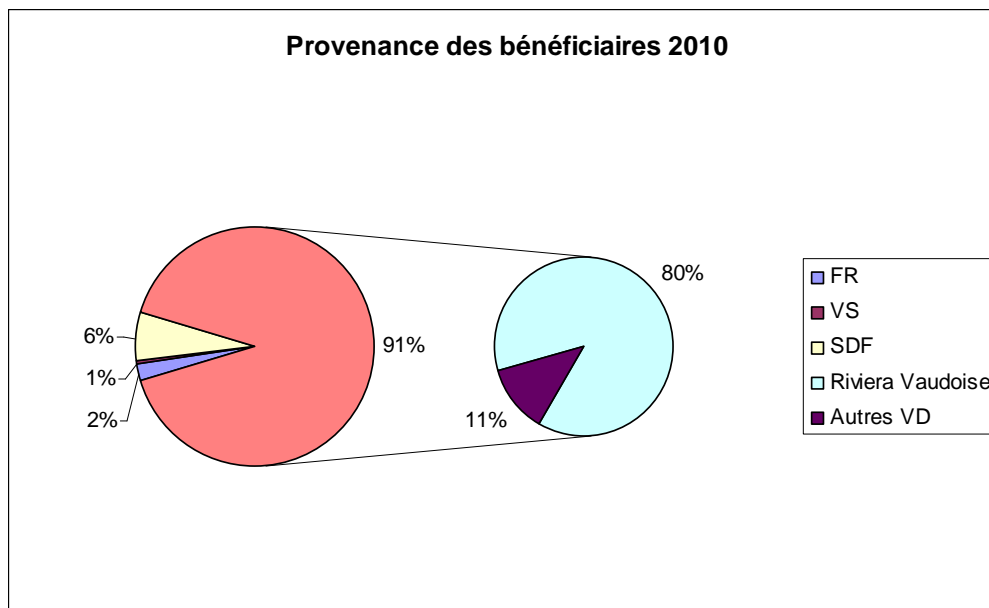
Des bénéficiaires

- 173 dossiers (181 en 2009) ; 53 femmes et 120 hommes (répartition inchangée : 30/70), seul-e ou avec charge de famille, concernés par des problèmes de dépendances et/ou de précarité sociale.
- La moyenne d'âge, 42 ans, est stable par rapport à l'an passé ; les extrêmes (le plus jeune 18 ans et la plus âgée 88ans) sont illustratifs de notre philosophie d'action communautaire et de l'élargissement de la population dite « en précarité sociale ».

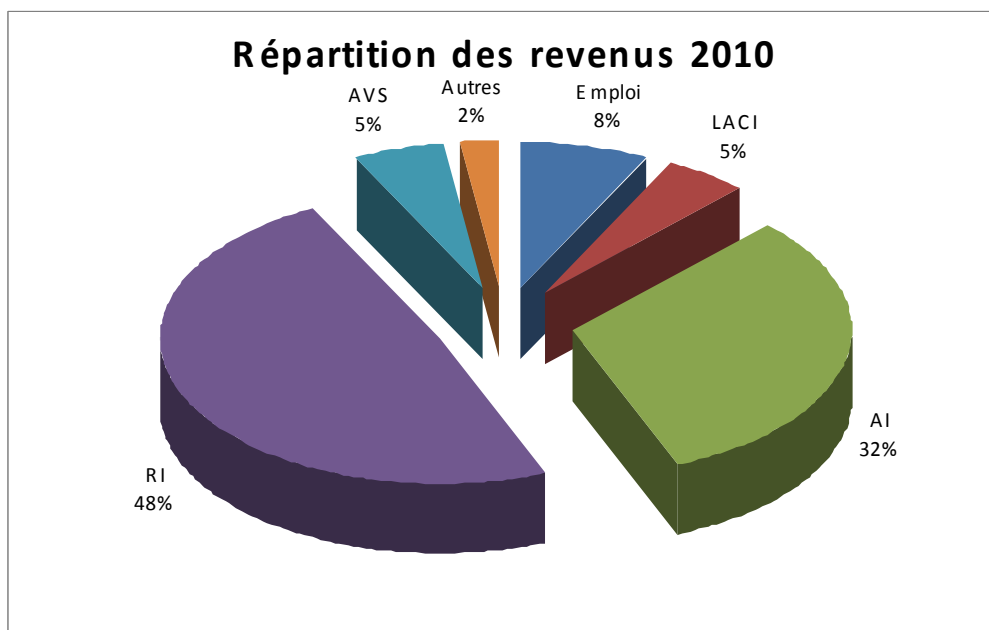


³ Plusieurs auteurs, dont M.H. Soulet, parlent du paradoxe d'une population d'« indigents valides » qui ne « mérite » pas de soutien, car elle ne participe pas à la collectivité alors qu'aucun handicap visible ne les en empêche.

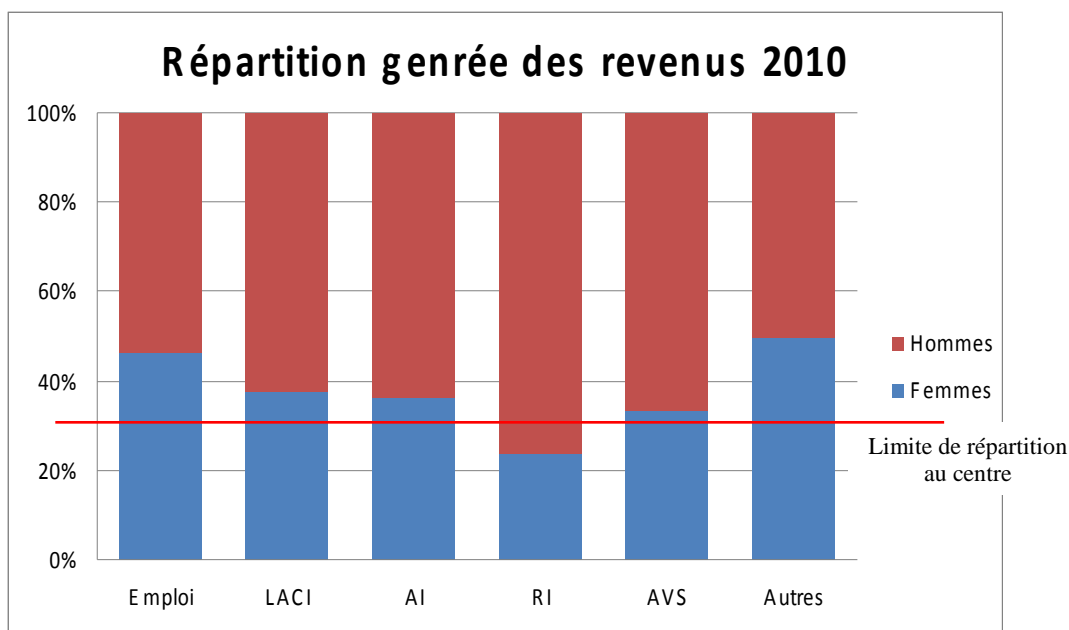
- 91% sont établis sur le canton de Vaud et 80% proviennent des localités de la Riviera (retour aux proportions de 2008 avec légère diminution par rapport à 2009 : respectivement 93% et 85%)



- 6% sont sans domicile fixe au 31 décembre 2010 et 10% ont vécu une période dans la rue durant l'année 2009. Nous estimons toujours à ~ 20% les personnes en logement précaire (chambre en pension ou en hôtel, cohabitation chez les pairs)



- 48% d'entre eux vivent du Revenu d'Insertion (inchangé), 32% de rentes de l'Assurance Invalidité (34% en 2008), 8% ont un emploi (taux stable, mais malheureusement les postes de travail s'avèrent toujours aussi précaire), 5% bénéficient des indemnités de l'Assurance Chômage (inchangé), 5% « sont à l'AVS » (légère augmentation de 1%) et 2% vivent du soutien de la famille (via conjoint ou parents)



- Ce tableau tente d'illustrer la répartition des genres au sein des catégories de revenus. La répartition globale hommes-femmes se situe ces dernières années aux alentours de 30%.

Des prestations

Dans cette section vous sont proposées les statistiques 2010 avec entre parenthèses les chiffres 2009.

- **Prestations « bas seuil » :**
 - 6'043 accueils (6289), env. 30 accueils quotidiens
 - 106 douches (214) et 303 lessives (126)
 - 1'034 repas (1'000) et 4 buffets pour 30 personnes en moyenne (3)
 - 30 soins de base (103)
 - 148 échanges de matériel stérile d'injection et dispensation de message de réduction des risques spécifiquement liés à la consommation de psychotropes (60)
- **Prestations socioéducatives :**
 - 1'426 entretiens individuels (1'650)
 - 14 entretiens de couple et 4 de famille (19 et 10)
 - 78 entretiens de réseaux formels avec les partenaires socio-sanitaires, administratifs ou judiciaires (76)
 - 457 apprentissages administratifs (693) et 103 aides à la gestion financière (118)
 - 173 informations et orientations sur le dispositif socio-sanitaire, administratif ou judiciaire (74)
- **Des événements communautaires clé :**
 - **La Journée Internationale de la Femme (8 mars).** Dans le cadre de la campagne « C'est quoi ton genre ? » coordonnée par l'Animation Jeunesse de Vevey, ACT a participé avec Appartenances Espace Femmes Riviera, Soroptimist Club Riviera, Bureau Information Femmes, Accueil Familial de jour Réseau REVE, Parents Contacts Riviera. Une animation artistique a été proposée en association avec la Plateforme d'Apprentissage Culturel durant cette matinée et s'articulera autour du thème « le rêve ». A travers un

support interactif, les citoyens ont pu s'approcher des stands et laisser une empreinte de leur passage.

- **La journée de solidarité avec les malades atteints par le VIH/SIDA et leurs proches (1^{er} décembre).** Stand d'information et de sensibilisation à la place Ronja à Vevey avec nos partenaires de l'UAS.
- **Noël et Nouvel An.** Comme chaque année, l'équipe ouvre les portes d'ACT pour que chaque personne puisse vivre un moment de convivialité et de chaleur. Notre cuisinier a saisi ces occasions pour faire le cadeau de deux repas d'exception, dont un buffet de Noël somptueux.

4.2 L'Espace d'Initiation Culinaire (EIC) - Piment Rouge

Cette année, outre les bénéficiaires d'ACT venant de manière occasionnelle, quatre bénéficiaires de mesure individuelle, suivis par le conseiller en insertion de Vevey, M. P.-Y. Vonlanthen, ont intégré Piment Rouge. Toutes ont permis un bilan des ressources des usagers. Seule une personne n'a pas pu suivre le rythme de Piment Rouge (deux fois par semaine 5h). Les trois autres ont pu même prolonger l'expérience au-delà d'un mois. Cet espace a permis de les rendre davantage confiant et a pu augmenter leur motivation au changement. Malheureusement, il semble que cette dynamique soit difficile à maintenir hors des murs de Piment Rouge. Plusieurs orientations et visites ont été effectuées auprès d'entreprises d'insertion vaudoises, mais aucune n'a pu déboucher sur un contrat d'insertion.

2010 a été une année forte en terme de soutiens privés. En effet, la Fondation Marie-Louise Burnat-Stelz et la Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs ont permis à Piment Rouge non seulement de poursuivre son activité mais de passer de projet à programme intégré aux prestations d'ACT. Un immense merci à ces deux partenaires pour leur intérêt et leur confiance.

- 1'034 repas confectionnés et servis⁴
- 4 buffets
- 4 bénéficiaires du CSR de Vevey en mesure d'insertion sociale individuelle
- Un partenariat fructueux avec Les Tables Suisses section Vaud

4.3 Le TSHM–Travail Social Hors Murs

- Environ 170 personnes différentes rencontrées dans les rues de la Riviera
- 762 contacts (1'400)
- 441 entretiens individuels (724)
- 27 entretiens de couple ou de famille (18)
- 297 orientations et informations (241)
- 29 réseaux et visites en hôpital ou prison (34)
- 244 aides administratives (61, retour au niveau de 2008)

La baisse de moitié du nombre de contacts est dû aux mouvements au sein de l'équipe TSHM d'ACT (remplacement du TSHM et renforts aux permanences). Il est à noter l'augmentation du temps consacré à chaque personne et notamment sur un plan d'information, d'orientation et d'accompagnement administratif.

Et c'est aussi une approche communautaire :

⁴ Les repas non servis sont stockés et servent de dépannage pour les usagers dans le besoin.

- Une participation à la vie communautaire
 - Projet de développement du quartier Général-Guisan, avec entre autre la création de la maison de quartier
- Une action de prévention de la consommation abusive et de réduction des risques lors du Montreux Jazz Festival
- Une participation à la vie publique et professionnelle
 - Table ronde (Montreux)
 - Groupe guidance (Montreux)
 - Forum Jeunesse Riviera (régional)
 - Travailleurs Sociaux de Proximité (vaudois)
 - Travailleurs Sociaux Hors Murs (romands)

4.4 PrévACTion

Trois types de mandats pour cette année de transition :

1. le mandat régional de prévention, de promotion de la santé et d'action communautaire RAS-Riviera
2. le mandat privé de prévention, de promotion de la santé et d'action communautaire hors RAS-Riviera
3. le mandat du programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises - ODES

Etablissements scolaires	Nbre de classes	Nbres d'élèves
<i>PrévACTion mandat régional (0,5EPT)</i>		
Blonay (7ème-9ème)	11	180
Corsier (7ème - 9ème)	14	253
La Tour-de-Peilz (6ème, camps 7ème)	15	289
Montreux (8ème)	7	136
Sous Total	47	858
<i>PrévACTion mandat privé</i>		
Bex (coaching enseignants et camps 8ème)	5	79
GIHE (2 Welcome days et 3 Workshops)	5	220
Sous Total	10	299
Total mandat régional	57	1157

PrévACTion mandat cantonal (0,5EPT)

4 établissements en cours

Lausanne - Elysée
La Tour-de-Peilz
Château-d'Oex
Ollon

L'année 2010 a été une année de transition pour l'équipe de PrévACTion. En effet, ACT est reconnu depuis plusieurs années comme un partenaire externe à l'école en mesure d'informer et de sensibiliser les élèves, les adultes de l'école et les parents aux questions en lien avec les facteurs de protection et de risque en matière, entre autre, de consommation problématique de produits psychotropes légaux ou non. Avec la signature de la convention entre le Service de Santé Publique et l'Office Des Ecoles en Santé, ACT devient un des sept partenaires cantonaux pour le programme cantonal de prévention des dépendances dans les écoles vaudoises et amène ses compétences auprès

non plus des élèves, mais auprès des adultes de l'école. Ayant des mandats régionaux et privés en cours, ACT a dû gérer, il est vrai, un « grand écart » entre deux approches différentes. L'une communautaire et l'autre axée sur la santé publique. Toutes deux sont valables pour tenter de gérer les questions de consommations problématiques chez les élèves. Nous restons persuadés que ces deux philosophies sont complémentaires et la question de la prévention primaire sera réfléchi au sein du programme cantonal prochainement.

***Nos remerciements vont aux collaborateurs-trices d'ACT,
nouveaux ou anciens collègues,
Pour tout le travail accompli chaque jour et
pour leur engagement auprès des personnes en marge.***

Merci à tous nos partenaires avec lesquels nous collaborons régulièrement

- Animation jeunesse de La Tour-de-Peilz
- Animation jeunesse de Montreux
- Animation jeunesse de Vevey (Equinox et GinkGo)
- ASVOPA, Association Vaudoise des Organisation offrant des Prestations dans le domaine des Dépendances et l'ensemble de ses membres
- Les autorités des communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux et Chexbres
- Les autorités de la commune de Bex
- AVMCT, Association Vaudoise des Médecins Concernés par la Toxicomanie
- Caisse d'Épargne de Vevey
- Comité et les membres de l'Association de Prévention et de Lutte contre la Toxicomanie
- Conseil d'Etablissement de Vevey
- CRIAD, Coordination Romande des Institutions et organisations oeuvrant dans le domaine des Addictions et l'ensemble de ses membres
- Caritas
- Les Cartons du Coeur
- Commission Prévention Riviera
- CSI Vevey, Centre Social Intercommunal de Vevey
- CSI Montreux, Centre Social Intercommunal de Montreux
- CSR Bex, Centre Social Régional de Bex
- Les écoles de la Riviera, leurs directions, leurs groupes santé, leurs enseignants et leurs élèves
- L'Etape
- Espace Femme d'Appartenances
- FJR, Forum Jeunesse Riviera
- Fondation de Nant
- Fondation veveysanne pour l'aide à la formation ou au perfectionnement professionnel des adultes et aux chômeurs
- Fondation Casino Barrière, Montreux
- GIHE, Glion Institute of High Education
- GREA, Groupement Romand d'Etudes sur les Addictions
- Groupe Guidance de Montreux
- Infodrog
- ISPA, Institut Suisse de Prévention contre l'Alcoolisme
- Loterie Romande
- Médecins privés de la Riviera
- Montreux Jazz Festival
- ODES, Office Des Ecoles en Santé
- OFAS/AI, Office Fédéral des Assurances Sociales/ Assurance Invalidité
- OSEO, Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière
- OTG, Office du Tuteur Général
- Pharmaciens de la Riviera
- Police Riviera et ses agents de prévention
- Profa
- RAS, Région d'Action Sociale
- Rel'ier (et ses plateformes d'échange)
- Rotary Vevey-Montreux
- SSP, Service de Santé Publique
- Table ronde de Montreux
- Tables Suisses
- Unité Ambulatoire Spécialisée

Un grand merci également à tous ceux que nous aurions pu oublier de mentionner dans cette liste.

5. Bilans & Compte d'exploitation 2010

5.1 Bilans comparés 2009 et 2010

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2009 ET 2010

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2010	31.12.2009		31.12.2010	31.12.2009
<u>Liquidités</u>			<u>Fonds étrangers exigible à court terme</u>		
Caisses ACT	1'287.05	2'541.30	Créanciers AVS, LAA	21'228.60	16'823.35
Comptes postaux ACT (centre, Piment rouge)	12'688.04	16'763.99		21'228.60	16'823.35
Compte postal	218'833.87	66'748.74			
Banques	57'526.86	90'643.35	<u>Comptes de régularisation</u>		
Banque – Fonds Suzel Schmitt	63'404.00	63'224.20	Passifs transitoires	13'927.10	10'582.10
	353'739.82	239'921.58	Don LoRo à utiliser	3'647.75	3'647.75
			Don Casino Barrière à utiliser	10'000.00	16'000.00
			Don Fondation Burnat à utiliser	5'000.00	---
<u>Réalisables</u>			Avances sur subventions fédérales	---	50'000.00
Impôt anticipé	164.88	1'717.50	Provision « Acquisition des murs d'ACT »	100'000.00	---
Titres	70'911.53	95'911.53	Provision « Quathéda »	15'000.00	---
	71'076.41	97'629.03	Provision pour fluctuation titres	14'885.14	10'114.86
				162'459.99	90'344.71
<u>Compte de régularisation</u>			Total fonds étrangers	183'688.59	107'168.06
Actifs transitoires	8'272.45	10'074.75			
			<u>Fonds propres</u>		
Total actifs circulants	433'088.68	347'625.36	<u>Fonds réserve</u>		
			Fond Suzel Schmitt	51'804.60	51'804.60
			Fond réserve général	50'000.00	50'000.00
<u>Actifs immobilisés</u>				101'804.60	101'804.60
Mobilier ACT	900.00	1'500.00			
			Capital	148'495.49	140'152.70
Total actifs immobilisés	900.00	1'500.00	Total fonds propres	250'300.09	241'957.30
	433'988.68	349'125.36		433'988.68	349'125.36

5.2 Compte d'exploitation comparé pour les exercices 2010 et 2009

CHARGES				PRODUITS			
	2010	Budget 2010	2009		2010	Budget 2010	2009
Salaires personnel éducatif	552'465.10	524'125.00	522'532.75	Subvention fédérale	149'026.60	143'800.00	148'188.50
Salaires stagiaires	13'424.90	12'580.00	12'874.10	Subvention cantonale	241'500.00	217'500.00	217'500.00
Salaires personnel de maison	8'316.00	8'684.00	8'016.20	Subventions communales RAS-Riviera	335'611.00	331'000.00	331'403.50
Salaires personnel "Projet Piment Rouge"	23'270.00	23'270.00	23'285.30	Subvention cantonale - ODES	58'650.00	---	---
Charges sociales	112'673.00	107'164.00	107'969.75				
Total charges du personnel	710'149.00	675'823.00	674'678.10	Total subsides	784'787.60	692'300.00	697'092.00
Loyers et charges des locaux d'ACT	27'436.60	28'000.00	26'353.75	Dons divers	3'700.00	1'000.00	1'703.05
Téléphones, redevances Billag	4'628.20	7'000.00	5'532.20	Don Fondation Burnat	15'000.00	---	---
Assurances choses et RC	957.30	1'000.00	770.20	Rémunération PF-Stage	3'825.00	7'000.00	7'930.00
Frais compte postal et comptes bancaires	188.34	100.00	232.33	Cotisations	900.00	2'000.00	1'880.00
Frais de ports	916.90	1'000.00	529.70	Remboursement d'assurances et divers	51'850.30	---	6'989.55
Frais de repas et collations	520.15	2'000.00	346.10	Participation des usagers	3'610.00	---	2'692.00
Frais de bureau et informatique	12'887.20	13'500.00	10'484.95	Intérêts créanciers	600.60	500.00	641.54
Indemnité comités et frais fiduciaire	4'028.00	4'300.00	3'800.00	Subvention Fondation Veveysanne pour prestation "EIC"	10'000.00	8'000.00	10'000.00
Entretien des locaux, matériel	782.60	2'000.00	1'259.35	Subvention cantonale pour prest. "EIC"	4'100.00	---	1'200.00
Frais de déplacements	2'839.95	---	3'237.80	Recettes interventions ACT, locations	4'875.00	1'500.00	6'130.00
Frais de formation financés par Casino Barrière	6'000.00	---	9'000.00	Plus-value sur titres	---	---	4'292.33
Frais de formation continue	8'177.40	9'000.00	9'342.17	Utilisation réserve "avance OFAS"	50'000.00	---	10'000.00
Frais d'animation et travail de proximité	11'479.80	19'600.00	12'446.04	Utilisation don Casino Barrière	6'000.00	---	9'000.00
Charges projet "Piment Rouge"	8'099.05	700.00	9'555.10	Total des autres produits	154'460.90	20'000.00	62'458.47
Frais de véhicule	3'588.40	3'000.00	5'017.05				
Frais divers	4'831.25	---	4'011.52				
Moins-value sur titres / différence de cours	7'795.57	---	---				
Amortissement mobilier	600.00	2'000.00	1'100.00				
Attribution provision pour acquisition murs ACT	100'000.00	---	---				
Attribution provision pour Quathéda	15'000.00	---	---				
Total des autres charges	220'756.71	93'200.00	103'018.26				
Résultat de l'exercice	8'342.79	-56'723.00	-18'145.89				
Totaux	939'248.50	712'300.00	759'550.47	Totaux	939'248.50	712'300.00	759'550.47

6. Rapport des vérificateurs

Association pour la Prévention et la Lutte contre la Toxicomanie

Comptes 2010 – Rapport des Vérificateurs

Conformément au mandat qui a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association pour la Prévention et la Lutte de la Toxicomanie pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010.

Notre travail s'est particulièrement porté sur la **justification des différents postes d'actifs et de passifs** composant le Bilan. Nous avons également contrôlé, **par sondage**, le bien-fondé des **produits et des charges** du compte d'exploitation.

Aussi, sur la base des pièces qui nous ont été présentées, et en faisant toutefois les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou documents n'auraient pas été portés à notre connaissance, **nous pouvons certifier que les chiffres du compte d'exploitation ainsi que du bilan sont exacts.**

Le total du **Bilan**, arrêté au 31 décembre 2010, s'élève à **CHF 433'988.68** (CHF 349'125.36 en 2009), alors que le **compte d'exploitation**, présentant un total de produits de **CHF 939'248.50** (CHF 759'550.47 en 2009) et un total de charges de **CHF 930'905.71** (CHF 777'696.36 en 2009) fait apparaître, pour l'exercice écoulé, un **bénéfice de CHF 8'342.79** (perte de CHF 18'145.89 en 2009).

Après enregistrement du résultat, le **Capital** figurant au passif du bilan passe donc de CHF 140'152.70 au 1^{er} janvier 2010 à **CHF 148'495.49** au 31 décembre 2010.

Nous tenons à remercier la Société de Contrôle Fiduciaire SA et tout particulièrement Mme Anita Pocket, trésorière, pour l'excellente tenue de la comptabilité de l'Association et pour la clarté et la précision de ses explications.

En conclusion, nous vous recommandons, Mesdames, Messieurs les membres présents de bien vouloir :

1. **Approuver les comptes 2010** tels qu'ils vous sont présentés
2. **Donner décharge** à la Trésorière et aux vérificateurs des comptes
3. **Prendre acte** du présent rapport.

Les vérificateurs des comptes 2010

Commune de St-Légier – La Chiésaz

Commune de Corsier-sur-Vevey



Stéphane Roulet
Boursier communal



Benoît Demierre
Boursier communal

Vevey, le 17 mars 2011

7. Budget 2011

1. Dépenses		
D1	CHARGES LIEES AUX ACTIVITES DU CENTRE	23'100
	Charges "Centre"	14'000
	Charges "Prevention primaire"	1'600
	Charges "Education de rue"	4'000
	Charges "Espace d'Initiation Culinaire"	3'500
D2	CHARGES RELATIVES AU PERSONNEL	688'724
	Salaires	530'150
	Salaire "Espace d'Initiation Culinaire"	23'503
	Salaires stagiaires	12'910
	Charges sociales	113'161
	Supervision, séminaires	9'000
D3	FRAIS D'EXPLOITATION	47'871
	Loyer	24'000
	Electricité, gaz	4'000
	Entretien des locaux	1'000
	Salaire femme de ménage	8'771
	Aménagements intérieurs	1'000
	Frais informatique, maintenance	4'000
	Frais de véhicule	3'000
	Intérêts bancaires	100
	Amortissements	2'000
D4	FRAIS D'ADMINISTRATION	24'800
	Fournitures de bureau	2'000
	Frais de port et CCP	1'000
	Téléphones	7'000
	Abonnements, cotisations	4'000
	Frais de bureau divers	2'000
	Annonces, imprimés	1'500
	Frais de représentation, frais du comité	2'000
	Assurances d'exploitation	1'000
	Honoraires fiduciaire	3'000
	Indemnités membres du comité	1'300
TOTAL DES CHARGES		784'495

2. Recettes		
R1	SUBVENTIONS DIVERSES	776'300
	Subvention santé publique (ct Vaud + ODES)	279'500
	Subvention CRIAD (Confédération)	143'800
	Subvention des communes	331'000
	Indemnités PF	7'000
	Espace d'Initiation Culinaire : Don "Fondation Veveysanne"	10'000
	Espace d'Initiation Culinaire : Don "Marie-Louise Burdat-Stelz "	5'000
R2	PRODUITS FINANCIERS ET DIVERS	10'700
	Produits financiers	500
	Cotisations	2'000
	Dons	1'000
	Expertises	6'000
	Recettes projet "Espace d'Initiation Culinaire"	1'200
	Indemnités assurances (APG, LAA)	0
	Dissolution provision OFAS	0
TOTAL DES PRODUITS		787'000

3. Résultat budgété [CHF] : **2'505**